



COMMUNE de CAVILLARGUES

Mairie Le Tour de Ville

30330 CAVILLARGUES

Tél : 04 66 82 02 51 / Fax : 04 66 82 45 42

E-mail : mairiedecavillargues@orange.fr

Cavillargues,

Le 20 février 2020

Convocation du Conseil Municipal Ordinaire

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal, qui aura lieu en Mairie le :

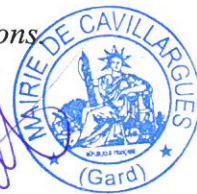
Le jeudi 27 février 2020 à 20h30

Ordre du Jour :

- 1) Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal du 5 décembre 2019.
- 2) Convention de partenariat communes gardoises partenaires et l'Etablissement Public de Coopération Culturelle du Pont du Gard (EPCC du Pont-du-Gard)
- 3) INVESTISSEMENT 2020 ARTICLE 1612.1 DU C.G.C.T avant l'adoption du BP 2020, autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement
- 4) Arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) et bilan de la concertation
- 5) Autorisation de désherbage de la bibliothèque
- 6) Motion de soutien à la filière vin et eaux-de-vie de vin
- 7) Compte Administratif 2019 Eau Assainissement
- 8) Compte de Gestion 2019 Eau Assainissement
- 9) Compte Administratif 2019 Commune
- 10) Compte de Gestion 2019 Commune
- 11) Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2019 Commune avec intégration des résultat Eau et Assainissement 2019
- 12) Compte Administratif 2019 CCAS
- 13) Compte de Gestion 2019 CCAS
- 14) Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2019 CCAS
- 15) Dénomination d'une voirie privée Impasse d'Alès
- 16) Modalités de prise en charge des frais de déplacements temporaires du personnel de la commune de Cavillargues
- 17) Modification du tableau des emplois
- 18) Questions diverses.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations

**Le Maire,
Laurent NADAL**



✂
POUVOIR

*Rayer la mention inutile
A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité
N.B. Validité : 3 mois reports au maximum
Porter à la main : « Bon pour pouvoir »

Je soussigné (e) :

Donne pouvoir à :

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu **le jeudi 27 février 2020 à 20h30**.
- de prendre part à toutes les délibérations (*)
- d'émettre tous votes et signer tous documents

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.

Fait à Le.....

Signature :